Les Politiques Vertes du Cameroun : Progrès, Défis et Perspectives

Henri Kouam

Fondateur & Directeur Exécutif

&

Haiwang Djamo Ferdinang

Analyste de Recherche

Introduction

Le Cameroun se trouve à un tournant décisif en ce qui concerne les politiques environnementales. Des progrès significatifs ont été réalisés pour faire face au problème du changement climatique. En effet, des conventions ont été ratifiées, des lois ont été promulguées, des stratégies et des plans d'action sont mis en œuvre etc (Nchofoung et al, 2023). Cependant, des défis persistants demeurent, mettant en lumière la nécessité d'adopter des approches novatrices et audacieuses pour assurer un avenir plus vert pour les générations à venir. Dans cet article, nous examinerons les progrès des politiques vertes au Cameroun, en mettant en lumière les mesures prises par le gouvernement, le rôle croissant du secteur privé, et les perspectives d'avenir pour une transition vers un développement durable.

1. **Les mesures gouvernementales liées aux changements climatiques et à la croissance verte.**

Le Cameron a ratifié le Cadre des Nations Unies sur le changement climatique (1992), la Convention de Kyoto (2002) et l'Accord de Paris sur le climat (2016), qui ont soutenu la préparation de plusieurs documents de politique nationale. Il s'agissait notamment des première et deuxième communications nationales, du PNACC et des NDCS (NDC, 2021). Des dispositions juridiques et réglementaires ont été publiées pour les secteurs de l'énergie, de l'eau, de la forêt et de l'environnement, qui fournissent une base initiale aux acteurs pour lutter contre le changement climatique (Kompas et al, 2018 ; Norrington-Davies, 2011).

Le gouvernement a renforcé les fondements juridiques du Ministère de l'Environnement, de la Protection Naturelle et du Développement Durable (MINEPDED) et de son agence, l'Observatoire National du Changement Climatique (ONACC) et des mécanismes de coordination chargés du changement climatique. Au niveau infranational, la décentralisation de 2019 définit la capacité du gouvernement à gérer les risques et comprend des dispositions pour l'évaluation des risques et de la vulnérabilité climatiques (World Bank, 2022 ; World Bank 2023b) .

Le Cameroun ne dispose pas d'un cadre réglementaire complet pour atteindre les objectifs d'adaptation et de décarbonation. Aucune loi n'oblige les institutions publiques à inclure le changement climatique dans leurs instruments ou leurs budgets. Les NDC et le PNACC ne sont pas juridiquement contraignants et la première loi ne met pas l'accent sur l'adaptation et

l'atténuation du changement climatique. Enfin, les lacunes dans les connaissances, les outils de modélisation et la difficulté à promouvoir et défendre l'adaptation au sein des entreprises et population (Kouam, 2019; Nzouankeu, 2021).

La prévention, l'atténuation et la gestion des catastrophes ne sont pas réglementées mais sont confiées à la Direction de la Protection Civile (DCP) sous la tutelle du Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT) (Décret 2005/104). Cependant, ils ont tendance à intervenir après qu'une catastrophe se soit produite et ne sont pas guidés par une législation explicite (Bang, 2021).

Les responsabilités fonctionnelles sont renforcées au MINEPDED, mais pas dans les autres ministères qui soutiennent la mise en œuvre de la NDC. La coordination, la mise en œuvre et le suivi des CDN d'un pays sont déterminés par le MINEPDED et son agence (l'Observatoire National sur le Changement Climatique) et leur mandat a été renforcé au cours des dernières années. En 2012, le décret 2012/431 a fixé la structure organique du ministère, et une subdivision chargée du changement climatique relevant de la Direction de la conservation et de la gestion des ressources naturelles a été créée en 2012. Le décret ONACC a été modifié en 2019, lui donnant les pouvoirs de suivre et évaluer les impacts socio-économiques du changement climatique et proposer des mesures préventives (Order 025/PM, February 17, 2017). Une coordination efficace empêche le chevauchement des mandats et les rôles conflictuels entre les ministères et agences sectoriels (ONACC, 2019).

Nous trouvons que les décrets créant le MINEPDED, l'ONACC et le Comité interministériel de suivi et de coordination de l'Accord de Paris sont utiles mais qu'il n'y a pas de rôles spécifiques pour les autres institutions compétentes en matière de changement climatique (Grijsen, 2022, World Bank, 2023).

Le MINEPDED n'a pas non plus d'autorité directe pour appliquer la politique climatique et la fragmentation des responsabilités entre plusieurs institutions et différentes parties du gouvernement rend la coordination difficile.

2. Les mesures gouvernementales liées à la répression des atteintes à l'environnement.

Les budgets précèdent du Cameroun ne disposaient pas de mécanismes de financement ou d'amende pour inciter les investissements moins négatifs pour l'environnent. Les montants des amendes stipulés ci-dessous sont fixés en fonctionne de la sévérité des actions qui nuisent à l'environnent. Les dispositions relatives aux amendes du secteur maritime sont celles prévues par l'Ordonnance n°62- OF-30 du 31 mars 1962 portant Code de la marine marchande camerounaise. Néanmoins, les dispositions relatives aux amendes du secteur de l'aviation civile sont celles prévues par Loi n° 2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun (Article 36, Loi de Finance, 2024). L**es** dispositions relatives aux amendes du secteur ferroviaire sont celles prévues par la Loi n° 2023/10 du 25 juillet 2023 régissant le secteur ferroviaire au Cameroun (Article 37, Loi de Finance, 2024).

Type d'infraction environmentale	Categorie	Montant
Empêchement de réaliser un contrôle, une inspection ou une mission de suivi des plans de gestion environnementale et sociale	Projet assujetti à une notice d'impact environnemental et social	500, 000
	Projet assujetti à une étude d'impact environnementale et social ou à un audit environnemental et social sommaire	5, 000,000
	Projet assujetti à une étude d'impact environnementale et social ou à un audit environnemental et social détaillé	15, 000,000
	Projet assujetti à une évaluation environnementale stratégique	30, 000,000

La non restauration ou remise en l'état des sites pollués ou dégradés	Projet assujetti à une notice d'impact environnemental et social Projet assujetti à une étude d'impact environnementale et social ou à un audit environnemental et social sommaire Projet assujetti à une étude d'impact environnementale et social ou à un audit environnemental et social détaillé Projet assujetti à une évaluation environnementale stratégique	30, 000,000 15, 000,000 50, 000,000 100, 000,000
Abandon des déchets		10 000 000
La création des décharges sauvages ou spontanées		2 000 000
Déversement d'hydrocarbures sur le sol		10 000 000
Déversement d'hydrocarbures dans les espaces maritimes sous juridiction camerounaise		500 000 000
Déversement des déchets dans les espaces maritimes sous juridiction camerounaise		250 000 000

Décharge des eaux de ballast dans les eaux sous juridiction camerounaise		50 000 000
Emissions d'odeur au-delà des seuils tolères	Projet assujetti à une notice d'impact environnemental et social Projet assujetti à une étude d'impact environnementale et social ou à un audit environnemental et social sommaire Projet assujetti à une étude d'impact environnementale et social ou à un audit environnemental et social détaillé Projet assujetti à une évaluation environnementale stratégique	500,000 3, 000,000 10, 000,000 20, 000,000
La non-soumission des rapports semestriels de suivi des plans de gestion environnementale et sociale sur une période d'un an	Projet assujetti à une notice d'impact environnemental et social Projet assujetti à une étude d'impact environnementale et social ou à un audit environnemental et social sommaire Projet assujetti à une étude d'impact environnementale	300,000 2, 000,000 5, 000,000

	et social ou à un audit environnemental et social détaillé Projet assujetti à une évaluation environnementale stratégique	10, 000,000
Nuisances sonores et olfactives au-delà des normes dans les zones d'habitation et industrielles		1, 000,000
La non-soumission des rapports semestriels de gestion des déchets sur une période d'un an		2, 000,000
La commercialisation et l'importation des substances chimiques sans autorisation ou consentement préalables		5, 000,000
La détention des substances chimiques dangereuses et / ou toxiques obsolètes, interdites		5, 000,000
La cession à un tiers ou l'utilisation d'un permis environnemental appartenant à un tiers		100,000

Source : Loi de Finance 2024

Ces mesures, un premier pour le gouvernement, vont améliorer la responsabilité de l'entreprise et réduire l'impact négatif sur l'environnent. Néanmoins, ce mesures doivent être implémenté avec des approches propices au fonctionnement des entreprise pour aboutir à un environnent plus sein et renforcer le respect des normes environnementales au Cameroun.

3. Le rôle du secteur privé dans le financement du climat et la croissance verte.

Le financement du climat et de la croissance verte au Cameroun est fortement dominé par les acteurs publics. Le secteur privé y contribue très faiblement. Selon le Groupe de la Banque Africaine de Développement (2023), environ 97,4% du financement climatique proviennent des ressources publiques. La plupart de ces financements proviennent des institutions multilatérales de développement (environ 77,2%), suivi du gouvernement (17,7%). Seulement 2,6% proviennent du secteur privé (Ibid).

Or, ce dernier peut jouer un rôle déterminant au profil d'une action climatique à fort impact. Dans ce contexte, et compte tenu de la marge de manœuvre budgétaire limitée des pouvoirs publics, il est fondamental de soutenir et de renforcer la participation du secteur privé, à travers des politiques intégrées et des choix de financement adaptés (Ngum et al, 2019).

Cependant, certaines entreprises camerounaises obtiennent des financements auprès des bailleurs de fonds internationaux pour financer des projets verts, notamment de la Banque africaine de développement et de l'Union européenne ; et des prêteurs locaux tels que la Société Générale Cameroun (SGC), Standard Chartered Bank Cameroun (SCB), Attijari-SCB Cameroun, et la Banque Internationale du Cameroun pour L'Epargne et le Crédit (BICEC) (Ndueh, 2024).

Le retard d'implication ou la faible participation du secteur privé pour répondre aux besoins financiers liés au climat et la croissance verte s'explique à plusieurs niveaux (BAD, 2023 ; Asongu & Odhiambo, 2021). D'une part, il y a la complexité du cadre réglementaire et administratif et le déficit infrastructurel qui limitent l'engagement du secteur privé.

D'autre part, l'accès limité aux financements et le faible niveau de formation professionnelle et d'expertise technique constituent un frein majeur (Kouam, 2021). De ce fait, des mesures importantes devraient être prises pour briser ces barrières en vue de booster la participation du secteur privé et l'encourager à jouer un rôle plus déterminant.

Recommandations.

Le rapport national sur le climat et le développement du Cameroun identifie quatre priorités pour faire face aux risques climatiques et offrir des opportunités pour un avenir vert, résilient et inclusif :

- **Mettre en place un système d'agriculture**, de sylviculture et d'utilisation des terres ***résilient au changement climatique*** pour intégrer les mesures d'adaptation et d'atténuation et faire progresser le développement durable dans toutes les zones agricoles et écologiques du pays.
- **Intégrer les impacts et les risques du changement climatique** dans la conception, l'écologisation, ***la planification et le financement des villes*** afin d'améliorer la résilience et le bien-être des populations dans les zones urbaines. Une commission parlementaire devrait être formée pour évaluer les implications du changement climatique et garantir que des politiques sont adoptées pour intégrer les considérations climatiques dans chaque ministère et bureau du secteur public.
- **Investir dans des infrastructures durables** qui s'adaptent afin de combler l'important déficit d'infrastructures et d'améliorer la qualité de vie de chaque Camerounais€ (Kouam & Kouam, 2022). Un environnement commercial et ***un espace budgétaire plus favorables offrent aux autorités davantage d'options pour financer les actions climatiques*** par d'autres moyens que l'emprunt, limitant ainsi la perte de PIB et permettant une croissance légèrement plus rapide.
- Adopter une approche globale où la résilience et l'adaptation impliqueront des approches communautaires, un engagement fort des citoyens et des niveaux locaux de gouvernement, ainsi que des synergies avec tous les systèmes et secteurs concernés.

Conclusion.

Le Cameroun a enregistré des progrès significatifs en matière des politiques vertes. Cependant, l'urgence et l'ampleur du problème que posent le climat et l'environnement nécessitent que ces politiques soient améliorées et renforcées pour un avenir plus vert. Des lois promulguées doivent être implémentées davantage avec des incitations pour le secteur privé.

Liste de Références.

1. Asongu, S. A. & Odhiambo, N. M. (2021). Inequality, finance and renewable energy consumption in Sub-Saharan Africa, Renewable Energy, 165 (1), 678-688. https://doi.org/10.1016/j.renene.2020.11.062
2. Bang, H. (2021). A Gap Analysis of the Legislative, Policy, Institutional and Crises Management Frameworks for Disaster Risk Management in Cameroon. Progress in Disaster Science 11 (October). https://doi.org/10.1016/j.pdisas.2021.100190.
3. Cameroon, MINEPAT (Ministry of the Economy, Planning and Regional Development). (2016). Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire du Cameroun. MINEPAT, Yaoundé.
4. Cameroon, MINEPDED (Ministry of Environment, Protection of Nature and Sustainable Development). (2015). Second National Communication on Climate Change. Yaoundé: MINEPDED.
5. Cameroon, National Institute of Statistics. (2015). Fourth Cameroon Household Survey (ECAM 4). National Institute of Statistics, Yaoundé.
6. Cameroon. (2021). Nationally Determined Contribution: Updated. Yaoundé: Government of Cameroon. https://reliefweb.int/report/cameroon/cameroon-country-climate-and-development-report-2022#:~:text=Through%20its%20updated%20nationally%20determined,the%20national%20and%20subnational%20levels.
7. Decree 2009/410 of December 10, 2009, on the creation, organization, and functioning of the ONACC was amended by decree 2019/026 of January 18, 2019. https://minepded.gov.cm/wp-content/uploads/2020/01/D%C3%89CRET-N%C2%B02009410-DU-10-D%C3%89CEMBRE-2009-PORTANT-CR%C3%89ATION-ORGANISATION-ET-FONCTIONNEMENT-DE-L%E2%80%99OBSERVATOIRE-NATIONAL-DES-CHANGEMENTS-CLIMATIQUES.pdf
8. Grijsen, J. (2022). Climate Change Impacts on Hydropower planning – Case study Cameroon, Integrating climate and development for enhanced power sector planning, Background paper for the Infrastructure Deep Dive prepared in the context of the Cameroon Country Climate and Development Reports (CCDR). https://reliefweb.int/report/cameroon/cameroon-country-climate-and-development-report-2022

9. Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), Rapport Pays, Cameroun (2023), Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte. https://www.afdb.org/fr/documents/rapport-pays-2023-cameroun-mobiliser-les-financements-du-secteur-prive-en-faveur-du-climat-et-de-la-croissance-verte
10. Kompas, T., Pham, V. H., & Che, T. N. (2018). The Effects of Climate Change on GDP by Country and the Global Economic Gains from Complying with the Paris Climate Accord, Earth's Future, 6,1153–1173. https://doi.org/10.1029/2018EF000922
11. Kouam, H & Kouam, S. (2022). The Impact of Public Sector Lending on Financial Stability in Central, Africa, J Eco Res & Rev, 2(3),394-399. https://mpra.ub.uni-muenchen.de/116481/
12. Kouam, H. (2021). Financial stability and liquidity risks in the banking sector across the CEMAC region. *Business & Management Studies: An International Journal*, *9*(1), 343-354. https://doi.org/10.15295/bmij.v9i1.1788
13. Kouam. H. (2019). A Systematic Review of Knowledge Spillovers from Renewable Energy Technologies (Rets) in Cameroon. Business and Economic Journal. https://www.hilarispublisher.com/open-access/a-systematic-review-of-knowledge-spillovers-from-renewable-energy-technologies-rets-in-cameroon.pdf
14. Nchofoung, T. N., Fotio, H. F., & Wendji, C. M. (2023). Green taxation and renewable energy technologies adoption: A global evidence, Renewable Energy Focus, 44, 334-343. https://doi.org/10.1016/j.ref.2023.01.010
15. Ndueh, E. (2024). **Société Générale's** exit from Africa will provide breeding ground for local banks to thrive, Cameroon News Agency. Accessed on May 31st 2024. https://cameroonnewsagency.com/societe-generales-exit-from-africa-will-provide-breeding-ground-for-local-banks-to-thrive-expert-say/#google_vignette
16. Ngum, F. et al. (2019). Synergizing climate change mitigation and adaptation in Cameroon: An overview of multi-stakeholder efforts. International Journal of Climate Change Strategies and Management 11 (1), 118–36. DOI: https://doi.org/10.1108/IJCCSM-04-2017-0084.
17. Norrington-Davies, G. (2011). Climate Change Financing and Aid Effectiveness: Cameroon Case Study. Paris: Organization for Economic Co-operation and Development. https://www.oecd.org/countries/cameroon/48458409.pdf
18. Nzouankeu, A. (2021). Drought in Lake Chad Region Heightens Conflicts Between Herders and Farmers. VOA News (blog), December 17, 2021, https://www.voanews.com/a/drought-inlake-chad-region-heightens-conflicts-between-herders-and-farmers/6358662.html.

19. ONACC. (2019). Economic assessment of the impact of climate change on food crop yields in the Center, East, Far North and Southwest regions of Cameroon. https://www.researchgate.net/publication/340930735_Economic_assessment_of_the_impact_of_climate_change_on_food_crop_yields_in_the_Centre_East_Far_North_and_South_West_regions_of_Cameroon
20. Order 025/PM of February 17, 2017, specifies the organization and functioning of the administrative services of the ONACC and sets out the modalities for exercising this responsibility. https://minepded.gov.cm/wp-content/uploads/2020/01/LEGAL-TEXTS-COMPILATION-OF-12-12-18-corrected-1.pdf
21. World Bank. (2022). World Bank's Climate Change Knowledge Portal (database), accessed 2022, https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/cameroon
22. World Bank. (2023a). Current ClimateTrends and Significant Change against Natural Variability. World Bank, Climate Change Knowledge Portal. https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/cameroon/trends-variability-projections
23. World Bank. (2023b). Climate Change OverviewCountry Summary. Climate Change Knowledge Portal, World Bank. https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/cameroon

Pour Cité: Kouam, H. & Djamo, H. (2024). Les Politiques Vertes du Cameroun : Progrès, Défis et Perspectives, 24(15). Cameroon Economic Policy Institute (CEPI).